

COMMUNE
D'ARBONNE-LA-FORET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° G / 282

DATE DE CONVOCATION

13 mai 2019

DATE D'AFFICHAGE

13 mai 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 10

OBJET :

TARIFS

publics municipaux

pour les prestations scolaires

Rentrée septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt et mai à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Colette Gabet, maire d'Arbonne-la-Forêt,

Etaient présents : Colette GABET, Patrice BRANCHU, Marie-Claude LEGENDRE, Anthony VAUTIER, Pascale TOITOT, Pascale CHEMIN, Jean-François PREVOT, Laurence AYRAULT, Thomas GIGOT.

Absents : Annick BARAT pouvoir à Anthony VAUTIER, Nicolas GALLOT, Gabriel ROY, Nathalie FOURNIER, Delphine BRUNET, Sébastien JACQUELIN.

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Pascale CHEMIN a été élue secrétaire de séance.

Vu la nécessité de réviser les tarifs pour la rentrée de septembre 2019,

Le Maire propose les tarifs suivants :

> le restaurant scolaire :

	Forfait 1 4 ou 5 jours/sem	Forfait 2 3 jours/semaine	Forfait 3 2 ou 1 jour(s)/sem	Forfait 4 occasionnel
1 ^{er} enfant de la famille	4.25 € par repas	4.30 € par repas	4.35 € par repas	4.45 € par repas
2 ^{ème} enfant de la famille	3.80 € par repas	3.95 € par repas	4.15 € par repas	4.45 € par repas
3 ^{ème} enfant de la famille	3.45 € par repas	3.60 € par repas	3.80 € par repas	4.45 € par repas
4 ^{ème} enfant de la famille	3.10 € par repas	3.40 € par repas	3.60 € par repas	4.45 € par repas

> la garderie scolaire :

	Garderie		Options
	Matin	Soir	Aide aux leçons
1 ^{er} enfant de la famille	1.60 €	2.50 €	3.00 €
2 ^{ème} enfant de la famille et plus	1.40 €	2.00 €	3.00 €

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE,
Le conseil municipal,

Décide :

> Qu'à partir du 01 septembre 2019 les tarifs des prestations scolaires seront les suivants pour :

> le restaurant scolaire :

	Forfait 1 4 ou 5 jours/sem	Forfait 2 3 jours/semaine	Forfait 3 2 ou 1 jour(s)/sem	Forfait 4 occasionnel
1 ^{er} enfant de la famille	4.25 € par repas	4.30 € par repas	4.35 € par repas	4.45 € par repas
2 ^{ème} enfant de la famille	3.80 € par repas	3.95 € par repas	4.15 € par repas	4.45 € par repas
3 ^{ème} enfant de la famille	3.45 € par repas	3.60 € par repas	3.80 € par repas	4.45 € par repas
4 ^{ème} enfant de la famille	3.10 € par repas	3.40 € par repas	3.60 € par repas	4.45 € par repas

> la garderie scolaire :

	Garderie		Options
	Matin	Soir	Aide aux leçons
1 ^{er} enfant de la famille	1.60 €	2.50 €	3.00 €
2 ^{ème} enfant de la famille et plus	1.40 €	2.00 €	3.00 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme le 22 mai 2019.

Pièces jointes en annexe :

Certifié exécutoire par :

- l'envoi en préfecture le :

- reçu en préfecture le :

Le maire



Colette Gabet

Le maire,



Colette Gabet



3 7 7 6 1

2 0 5 1 9